

# Le cougnou

**L**e Littré l'ignore, le Larousse n'en pipe mot et le Robert n'en a jamais entendu parler. Pourtant, le cougnou fait partie depuis belle lurette de la liturgie gourmande des Noël profanes.

Ses lettres de créances, il les tient de sa très longue histoire. Au IX<sup>e</sup> siècle, un texte célèbre, le Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rédigé au temps de l'abbé Irminon, attestait que, chaque année, le jour de la nativité, un certain Ainfred devait payer à son suzerain une redevance comprenant notamment huit *coniadas* (*Ainfredus... solvit ad Nativitatem Domini porcos II, ferredos II, coniadas VIII*). C'est la plus ancienne mention du nom. Dans notre région, au XII<sup>e</sup> siècle, les prébendiers de l'église de Falmagne avaient coutume, le jour de Noël, d'offrir aux seigneurs locaux quatre

pains appelés *fouasses*. Les deux mots sont synonymes. Les aléas de l'évolution linguistique ont imposé l'usage du premier dans une partie de la Wallonie.

Selon Félix Rousseau, c'est la forme du gâteau, aux extrémités plus ou moins coniques, qui lui aurait donné son nom : *cuneus* (« coin ») serait devenu *cuneolus* en bas latin et cette racine commune aurait donné naissance à des mots différents qui permettent de tracer l'aire de dispersion de la pâtisserie : *quignet* (*cuignet*) ou *cugnot* (Picardie), *cugneu* ou *quenieu* (Lorraine), *kéniolle* (Flandre française), *conolle* ou *cognolle* (région de Mons). *Cougnou* a prévalu dans le Namurois, le Brabant wallon et le pays de Liège.

Autrefois, c'était le cadeau traditionnel que des mains bienveillantes et mystérieuses dépo-



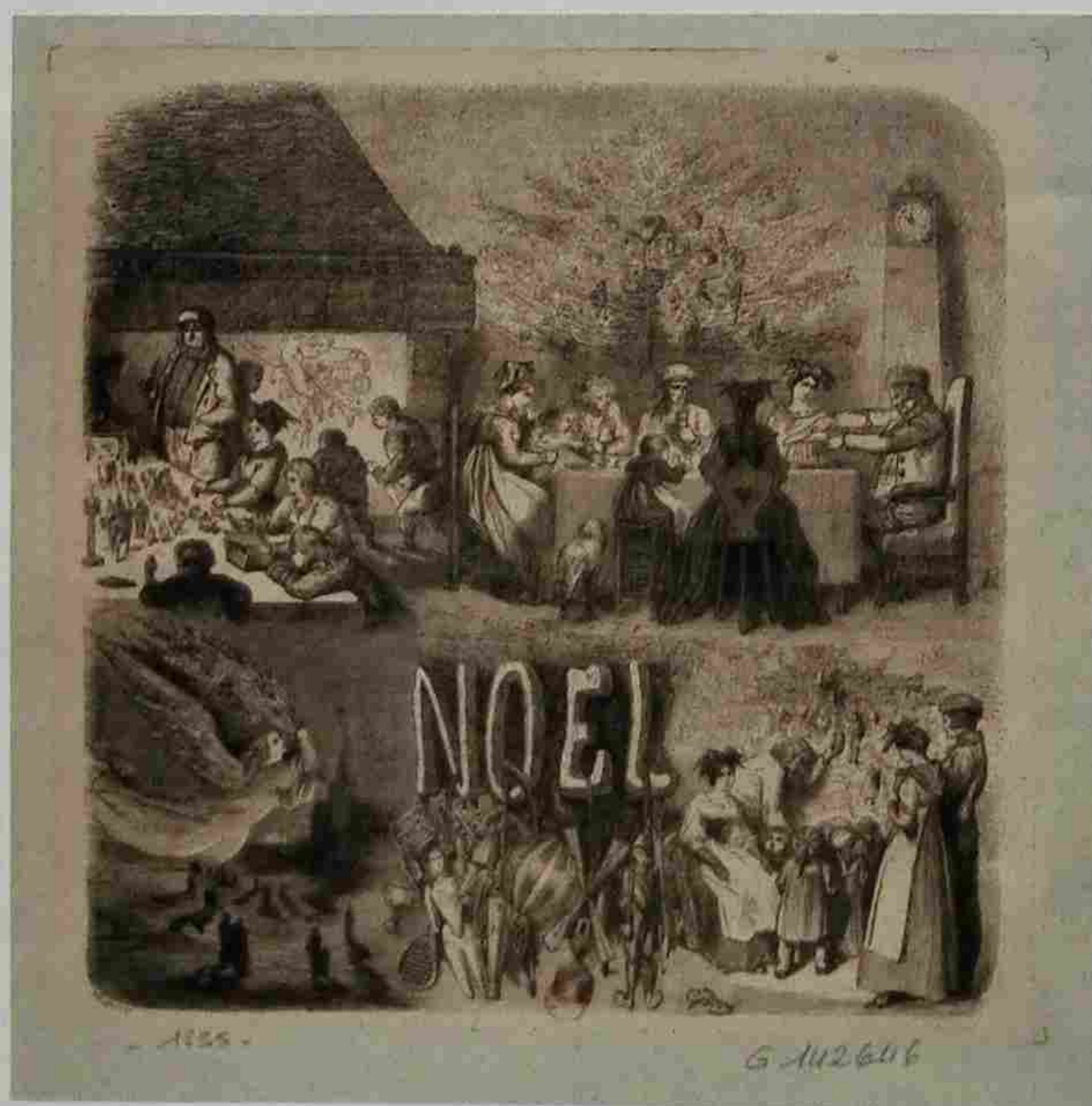
Détail de *Jeux d'enfants*, Brueghel l'Ancien, 1560 (Kunsthistorisches Museum, Vienne)

saient près de la crèche familiale, à l'intention des enfants. Les populations en étaient friandes. En périodes de pénurie de grain, les autorités étaient parfois contraintes de freiner les appétits. Ce fut notamment le cas à Namur : *Comme dans cette occurrence du temps, il convient de chercher tous les moyens les plus convenables pour épargner les grains, principalement les fromens et épeautres, afin que le public en soit autant mieux pourvu, et ayant remarqué que dans les pains blancs nommés communément counioux qui se distribuent aux enfans ès festes de Noël, il s'y consomme quantité de grains, Messieurs les mayeurs et eschevins de cette ville (...) interdisent aux boulangers et autres manans de cette ville de faire desdits counioux à peine de deux florins d'amende pour chaque contravention. Fait à Namur, le 22 décembre 1698.*

La symbolique du gâteau (il était censé représenter l'Enfant Jésus emmailloté) était parfois détournée. Dans certains villages, il était le tribut que les capitaines de jeu-

nesse exigeaient des jeunes mariés pour les sanctionner d'avoir déserté les rangs des joyeux célibataires. La coutume n'était pas toujours aussi innocente qu'il y paraît ! Dans un mandement de 1718, l'évêque de Namur exhortait les pasteurs du diocèse à mettre leurs ouailles en garde contre les débordements indécents auxquels elle donnait lieu : *Il nous revient que des jeunes gens se livrent à l'occasion des mariages, surtout des mariages de veufs, et aux naissances, en exigeant des pains à cornes, vulgairement dénommés cougnioux, ce qui donne lieu à des cris, à des danses, à des réunions nocturnes...*

On sait que depuis quelques années, les dictionnaires de la langue française accueillent régulièrement des mots régionaux de bel aloi. Peut-on suggérer aux auteurs que le cougnou y fasse une entrée remarquée ? Et qu'il s'écrive au pluriel avec un x afin de compléter la litanie « choux-bijoux-cailloux-ripoux... » Le gâteau étant exceptionnel, le mot se doit de l'être itou.



Noël, estampe de G. Doré, 1855 (BNF).



La Société royale Sambre et Meuse réunit des historiens, archéologues et historiens de l'art, partageant avec des amateurs éclairés leur passion pour le passé de l'ancien comté et de l'actuelle province de Namur.

L'association a été fondée en 1924. Depuis lors, elle publie, outre divers ouvrages, la revue trimestrielle "Cahiers de Sambre et Meuse" (anciennement "Le Guetteur Wallon"). Elle organise aussi des conférences (les Midis de l'Histoire namuroise), des concours et expositions.

La cotisation annuelle de 25 € donne droit à l'abonnement aux Cahiers. N'hésitez donc pas à la rejoindre par simple virement au compte BE78 0682 0096 0886 de Sambre et Meuse a.s.b.l., Namur.